

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc	Numéro de permis 2019616	Date d'inspection Le 27 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de téléphone (506) 394-3601	
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.
- La programmation est panifiée et documentée.
J'ai eu une discussion avec une éducatrice afin de comprendre si l'intérêt des enfants est suivi. À la suite de mon observation, les éducatrices ont toutes planifié des activités sur la semaine française.
Le défi donné à la garderie sera d'observer chacun de leur enfant et trouver les besoins et les points forts de chaque enfant avant de planifier. Discussion avec la directrice afin de faire le suivi et offrir le soutien nécessaire à chaque éducatrice.
Après observation d'une situation, l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 20 dossiers sur 42.
- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 20 dossiers sur 42.
Pendant ma surveillance, les enfants jouent à l'extérieur. Par la suite ils se sont préparés pour le dîner.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 mars 2023

Date

original signé par
Marie-Pier Caissie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 mars 2023

Date